

**ARCINS- ARSAC- CANTENAC- CUSSAC-FORT-MEDOC –LABARDE -LAMARQUE
– LUDON- MACAU -MARGAUX - LE PIAN-MEDOC – SOUSSANS**

L'an deux mille ONZE, le 6 OCTOBRE , le Conseil de la Communauté de Communes MEDOC-ESTUAIRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ARSAC, sous la présidence de M. Jean-Gérard DUBO,

Secrétaire de séance : Michel PICONTO

Date de convocation du Conseil communautaire : 28 septembre 2011

Etaient présents :

- **ARCINS** : Claude GANELON, Daniel PARABIS
- **ARSAC** : Gérard DUBO, Nadine DUCOURTIOUX, Michel HAUTIER, Aline SALLEBERT
- **CANTENAC** : Eric BOUCHER, Roger DEGAS, Michel PICONTO
- **CUSSAC** : Dominique FEDIEU, Jean-Luc NABET, Emile MEDINA
- **LABARDE** : Liliane MONNEREAU, Gil PILONORD
- **LAMARQUE** : Dominique SAINT MARTIN, Michel SEGUIN
- **LUDON-MEDOC** : Joseph FORTER, Virginie ESCASSUT, Roland HEBRARD, Martine VALLIER, Jean-Pierre LAMY
- **MACAU** : Chrystel COLMONT-DIGNAU, Christine NADALIE, Anne SAVIN DE LARCLAUZE, Marie-Claudette DARASPE
- **MARGAUX** : Jacqueline DOTTAÏN, Claude BERNIARD, Jean-Marie GAY
- **LE PIAN-MEDOC** : Didier MAU, Christian VELLA, Virginie GARNIER, Bernard FRAICHE, Anne-Marie BENTEJAC, Michel LANCADE, Philippe SIMON, Josette JEGOU
- **SOUSSANS** : Pierre-Yves CHARRON, Pascal GALLEGO, Ludovic LALANDE

**Concerne : 2011-0610-10 PROJET DE MICRO-CRECHE A LAMARQUE –
Consultation pour un contrat de Maîtrise d'œuvre et appel d'offres pour un marché de
travaux - Autorisation**

Vous avez donné un avis favorable au principe de l'inscription de la réalisation d'une micro crèche sur la commune de Lamarque au titre du Contrat Enfance Jeunesse.

L'acquisition des bâtiments est en voie de conclusion. Afin de pouvoir confirmer ce projet auprès de nos partenaires financiers que nous allons solliciter, il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Président :

- à lancer la consultation pour choisir un maître d'œuvre,
- à signer, après proposition de la Commission d'Appel d'Offres, tout document relatif au marché de maîtrise d'œuvre,
- à lancer la consultation pour le marché de travaux.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après avoir entendu le présent rapport, à l'unanimité,

► **autorise** Monsieur le Président à lancer la consultation pour choisir un maître d'œuvre,

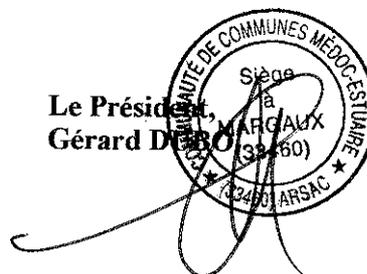
► **autorise** Monsieur le Président à signer, après proposition de la Commission d'Appel d'Offres, tout document relatif au marché de maîtrise d'œuvre,

► **autorise** Monsieur le Président à lancer la consultation pour le marché de travaux.

*Certifié exécutoire :
Reçu en Sous-Préfecture le
Publié ou notifié le*

Pour copie conforme
Arsac, le 8 octobre 2011

Le Président,
Gérard DEBO



Acte à classer

DL2011-0610-10

1	2	3	4	5	6
En préparation	Pour signature	Prêt à transmettre	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_3_2011-10-13T14:56:44.00 (MI45537203)

Identifiant unique de l'acte : 033-243301447-20111006-DL2011-0610-10-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Projet de Micro-Crèche à Lamarque - Consultation pour un contrat de Maitrise d'œuvre et appel d'offres pour un marché de travaux - Autorisation

Date de décision : 06/10/2011



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communesActe : [10.PDF](#)

Préparé	Le 13/10/11 à 14:56	Par PERIER Jean-Marc
Transmis	Le 13/10/11 à 14:56	Par PERIER Jean-Marc
Accusé de réception	Le 13/10/11 à 15:18	